

les 12 et 19 mars
la FUC-CFDT
appelle ses adhérents et
les travailleurs
à battre la droite
pour la satisfaction des
revendications et
la construction du
socialisme autogestionnaire

les cadres

LA FUC A RÉUNI SES MILITANTS CADRES

les 3 et 4 février à Bierville



Le rassemblement a regroupé 85 militants de toutes les régions. Il a été l'occasion d'une meilleure connaissance des militants et adhérents cadres entre eux, d'une large confrontation à laquelle ont participé une quinzaine de militants techniciens, employés et ouvriers. Ce rassemblement a aussi permis pour beaucoup de mieux connaître les positions de la CFDT. Il devrait conduire les cadres de la FUC à participer davantage et à enrichir l'action menée par les syndicats et sections syndicales. Enfin, nous espérons qu'il sera une étape importante dans la syndicalisation plus massive des ingénieurs et cadres de nos branches à la CFDT.

Quelques apports d'expériences ouvrent le rassemblement. 7 groupes de travail facilitent alors l'expression des participants et la précision d'objectifs concrets. Pour les sections syndicales, le recueil et le traitement collectif des informations économiques et techniques accroît l'insertion des cadres avec l'élaboration d'une stratégie syndicale plus construite, que ce soit dans les groupes français en pleine

restructuration ou dans les multinationales où la bataille pour l'information s'avère plus difficile. Dans un groupe, le rôle hiérarchique de l'encadrement est remis en cause et redéfini à la lumière du chapitre 7 de la plate-forme confédérale. Les nouvelles structures proposées incitent à des rapports de négociation au lieu de rapports d'autorité. Un vif débat s'engage sur l'utilité ou le rejet de toute notation ou plutôt évaluation sans qu'il soit possible de trancher définitivement. De même, la clause de conscience, revendication introduite lors du rassemblement UCC de juin 1977, voit s'opposer les partisans d'une action uniquement collective à ceux qui souhaitent aussi l'extension du droit individuel du cadre à refuser d'exécuter certaines tâches qui heurtent sa conscience.

La richesse de ces débats indique la nécessité d'une confrontation positive avec un apport respectif des catégories de travailleurs dans les syndicats et sections syndicales. Ces débats exigent que nous soyons tous capables de mieux comprendre et saisir le lan-

TEMOIGNAGES

— Un responsable d'atelier de LADV VICHY participe à une grève du personnel. Il est muté à un autre poste. L'action engagée par les travailleurs de cette usine ne permet pas la réintégration. L'action en justice a été gagnée mais la direction de l'usine refuse de l'appliquer. LADV dépend de l'OREAL, dirigée par François DALLE qui se présente comme un patron de progrès.

— SNEA (P) LACQ et PAU. L'analyse menée depuis quelques années par la CFDT et les propositions pour le développement économique de la région de l'Aquitaine ont mobilisé les travailleurs de la SNEA (P) dont de nombreux cadres. Ces propositions ont sensibilisé d'autres cadres et le développement syndical s'avère aujourd'hui très prospère.

gage des autres militants et adhérents. Enfin, un groupe souligne que l'action des cadres n'est pas facilitée du fait de la répression patronale sévère. Des formes d'actions doivent être trouvées qui leur permettent de mieux participer à la lutte commune de tous les travailleurs. En effet, les difficultés d'emplois, les conditions de travail, la spécialisation des tâches, la répression apparaissent comme des revendications communes à tous.

Le vendredi soir, après la projection d'un film sur la communication dans l'entreprise, un débat montre que le contrôle patronal sur les travailleurs, y compris les cadres, tend à s'intensifier (nouvelles installations téléphoniques, horloges pointeuses, comptabilité analytique très fine). Le patronat, tout en réprimant les cadres qui ne lui sont pas soumis, tente de reconquérir ceux-ci car ils s'avèrent nécessaires pour assurer son pouvoir. L'information est un moyen important de cette politique.

La dernière journée s'avère trop courte pour approfondir les conclusions de chaque groupe de travail. Aussi reste-t-il une matière abondante pour prolonger les débats dans les sections. Pierre VANLE-RENBERGHE, secrétaire général de

travailleuses

l'Union Confédérale des Cadres, rappelle alors tout l'intérêt pour les ingénieurs et cadres de participer à la transformation sociale et l'actualité des propositions CFDT pour cette couche de travailleurs. Le dernier conseil national confédéral a réaffirmé l'utilité de l'UCC comme moyen d'échange entre les différentes fédérations et moyens d'expression vis-à-vis des cadres. Claude MENNECIER, secrétaire général de la FUC, retrace les positions de la CFDT dans la période actuelle et la nécessité pour elle d'accroître son audience chez les cadres.

Ce rassemblement n'est qu'une étape vers une meilleure syndicalisation des cadres par les syndicats et les sections syndicales. Il sera suivi de réunions régionales avec les participants de régions concernées et les syndicats.

TEMOIGNAGES

— SOVIREL BAGNEAUX. La section syndicale CFDT a démarré en 1968 à partir d'ingénieurs et de techniciens. Elle comprend maintenant une majorité d'ouvriers. L'historique a fait que le dialogue s'est toujours maintenu dans la section syndicale entre les différentes catégories de salariés. Aujourd'hui, les cadres syndiqués à la CFDT, ayant quitté l'usine, une campagne de syndicalisation est en cours.

— RPI GRAND QUEVILLY. Lors de la campagne fédérale sur le lien entre emploi et outil de travail, une série de tracts ont été diffusés dans toute l'usine reprenant la situation précise de chaque atelier sur l'emploi, les classifications, les conditions de travail, la sécurité. Des cadres hiérarchiques de la section ont participé à ce travail mené par les délégués CFDT et les travailleurs eux-mêmes. Alors que la direction avait toujours déclaré qu'elle n'avait pas de crédits pour les travaux nécessaires, cette campagne a, comme par enchantement, débloqué les fonds !

LE PROBLEME DE LA RETRAITE

POURQUOI nous, CFDT, posons cette revendication : la retraite à 60 ans pour tous (la revendication CGT étant : 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes). Nous vous apportons quelques clarifications sur ce sujet, tirées du livre de Jeannette LAOT : « Stratégie pour les femmes ».

Si la CFDT agit pour l'abaissement de l'âge de la retraite pour tous, elle est contre le départ anticipé en retraite pour les travailleuses. **Cette position est parfois difficile à faire comprendre.** En effet, la plupart des salariées âgées d'une cinquantaine d'années ont commencé, à quelques exceptions près, à travailler à 10 ou 12 ans. Elles ont mis au monde et élevé leurs enfants tout en travaillant dans des métiers pénibles ; ayant cumulé maternités et doubles journées de travail, elles ont usé leur vie par les deux bouts et sont effectivement plus fatiguées que des travailleurs du même âge.

La plupart d'entre elles ont subi plus que choisi leur vie de travail : elles ont été élevées et ont vécu dans l'idée que les femmes sont très différentes des hommes et que le travail était pour elles un accident, une malchance. Aussi sont-elles, à juste titre, particulièrement sensibles au slogan « la retraite à 55 ans pour les femmes ».

Mais, pour que les travailleuses puissent bénéficier plus jeunes d'une retraite décente, leurs cotisations devraient être plus élevées, puisque ces femmes pèseront pendant une plus longue période sur les caisses de retraites en ayant cotisé moins longtemps. Sinon la retraite sera insuffisante et uniquement quelques privilégiées quitteront le travail à 55 ans. Les autres, celles qui sont seules ou dont le mari a un salaire modeste ou qui ont interrompu leur travail pendant plusieurs années pour élever des enfants, ne le pourront pas.

Les travailleurs sont parfois attachés à cette revendication. Beaucoup ont épousé une femme plus jeune qu'eux et refusent de s'imaginer retraités tandis qu'elle continuerait à travailler. Aussi certaines

femmes abandonnent-elles leur activité avant l'âge de la retraite pour « suivre leur mari ». Une organisation syndicale a d'ailleurs utilisé comme argument le fait que le retraité « accepte mal son rôle d'homme au foyer ».

Cette revendication, retraite à 55 ans pour les femmes, conforte les idées reçues sur la place et le rôle des femmes, car toutes n'ont pas vécu de la même façon, toutes n'ont pas occupé un emploi pénible, toutes n'ont pas cumulé travail et tâches familiales. **Il faut donc tenir compte des situations réelles et non pas affirmer que, parce qu'elles sont des femmes, les travailleuses doivent bénéficier d'un traitement spécial ! ..**

Nous revendiquons l'abaissement de l'âge de la retraite pour tous et d'abord pour les travailleurs et les travailleuses qui occupent des postes pénibles (mineurs, travail au rendement, travail posté ou double journée de travail).

Pour les travailleuses mères de famille, la CFDT demande une bonification de temps par enfant élevé, attachée pour le moment à la mère, qu'elle ait ou non continué à travailler, car tout le monde est d'accord pour reconnaître que c'est généralement elle qui a supporté l'essentiel des charges familiales. Cette bonification permettrait de partir en retraite 2 ans plus tôt lorsqu'on a élevé un enfant, 4 ans plus tôt lorsqu'on en a élevé 2, dix ans plus tôt lorsqu'on en a élevé 5.

Une telle revendication a l'avantage d'être facilement applicable. Elle permet aux mères de famille salariées, usées par les conditions de vie qu'elles ont subies, de quitter plus tôt le travail, sans conforter ni le système ni les mentalités. Elle est subversive par rapport aux idées toutes faites et scandalise ceux qui trouveraient normal que toutes les femmes bénéficient de la retraite à 55 ans, mais sont choqués à l'idée qu'une mère de famille qui a élevé cinq enfants tout en travaillant puisse prendre sa retraite 10 ans plus tôt.

la CFDT prend position

PLAN ET NATIONALISATIONS

Tous ces derniers mois, CHIMIE UNIFIEE a commenté pour tous les adhérents de la FUC-CFDT les principaux passages de la plate-forme CFDT d'objectifs revendicatifs, proposée à l'action des travailleurs.

La CFDT vient de publier un nouveau texte qui complète cette plate-forme. En effet, au conseil national confédéral des 26, 27 et 28 janvier, des délégués venus de toutes les régions de France et représentant l'ensemble des branches professionnelles, ont étudié et voté un texte sur PLAN ET NATIONALISATIONS. Il s'agit dans ce texte de concrétiser « nos positions antérieures sur la planification démocratique, la socialisation et l'autogestion ». Il s'agit de proposer des moyens précis pour élargir les droits des travailleurs dans l'entreprise, dans la société et de transformer les relations avec les autres peuples.

La CFDT veut aussi rappeler à tous les travailleurs et à toutes les forces de Gauche que la mise en place de ces nouveaux droits et pouvoirs des travailleurs « suppose une mobilisation consciente de la majorité du peuple et une victoire politique de la Gauche ».

Voici quels sont les principaux aspects de ce texte qui vient enrichir et préciser la plate-forme.

Une élaboration démocratique

Le premier objectif de toutes les mesures proposées par la CFDT est d'orienter l'économie vers la satisfaction des besoins de la population par un plan d'ensemble. Mais cela ne suffit pas. Pour la CFDT, ce plan doit être démocratique, c'est-à-dire « que les travailleurs et la population participent effectivement à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son contrôle ».

Cela suppose que les décisions, avant d'être inscrites dans le plan, soient discutées à tous les niveaux dans chaque région par l'assemblée régionale élue au suffrage universel, dans chaque département et commune ainsi que

dans les différents comités locaux de l'emploi et comités économiques régionaux, ainsi qu'au conseil économique et social (niveau national). Dans ces dernières instances, de caractère socio-professionnel, les organisations syndicales représentatives doivent avoir « une large place, proportionnelle à leur influence et plus conforme à la place que les travailleurs occupent dans la population ».

■ De ces discussions sortiront les principaux choix que le plan devra mettre en œuvre. Mais ce plan ne sera élaboré définitivement qu'après d'autres confrontations avec des plans proposés par les entreprises et les régions.

■ Alors seulement sera votée la loi de planification fixant pour cinq

Le rôle des syndicats

La CFDT insiste sur le rôle majeur des organisations syndicales pour un débat démocratique où la voix des travailleurs puisse vraiment se faire entendre, tant pour l'élaboration du plan que pour le contrôle de son exécution. Les organisations syndicales seront consultées à tous les niveaux : de l'entreprise au niveau national.

Mais la CFDT pense que pour mieux défendre les intérêts des travailleurs, les organisations syndicales doivent préserver leur autonomie. Aussi le texte précise : « Les organisations syndicales ne votent pas le plan. Leur rôle est d'informer, d'exprimer les aspirations des travailleurs, d'assurer le caractère démocratique des discussions. Elles gardent à tout moment leur indépendance et la possibilité de négocier avec les pouvoirs publics ou les patrons le statut économique et social des travailleurs ainsi que tout ce qui se rapporte à leurs conditions de vie et de travail ».



ans les grandes orientations de l'économie.

■ La mise en œuvre de ce plan national se fera grâce à des contrats de plan précisant les activités et engagements respectifs des entreprises, des communes, des régions, des ministères.

Cette élaboration du plan, grâce à une large participation de la population, demandera du temps, au moins deux ans, pense la CFDT. Aussi notre texte prévoit-il un plan intérimaire soumis au vote du parlement.

Un nouveau type de développement

Les objectifs de ce plan démocratique doivent permettre d'impulser un nouveau type de développement.

En effet, il ne s'agit pas, pour la CFDT, de répéter, avec d'autres maîtres, le même type de société que nous avons aujourd'hui.

Il s'agit que chaque homme, chaque femme puisse obtenir un emploi, de meilleures conditions de travail et de vie, des ressources

la CFDT prend position

mieux réparties, et puisse intervenir directement sur ces différents aspects de sa vie.

Ce nouveau type de développement, fondé sur les besoins et non sur la logique du profit, demande une action dans tous les domaines : chômage, salaires, impôts, mais aussi école, santé, équipements socio-culturels, développement plus harmonieux de toutes les régions, etc.

Enfin, la CFDT rappelle que cette réorganisation doit chercher aussi la transformation des rapports internationaux, c'est-à-dire viser à un développement équilibré de l'ensemble des parties du monde, permettant aux autres peuples, en particulier ceux du Tiers Monde, d'accéder également à ce nouveau type de développement.

Les nationalisations : étape nécessaire

La CFDT a déjà donné son avis sur ce sujet.

Le texte « Plan et Nationalisations » rappelle dans sa deuxième partie quels sont, pour la CFDT, les objectifs des nationalisations et les modalités souhaitables.

Les nationalisations doivent représenter pour la CFDT une étape vers une transformation profonde, un outil pour avancer vers la réalisation de nos objectifs.

Il convient d'éviter le centralisme, la bureaucratie et le capitalisme d'Etat, et de déterminer quelles sont les nationalisations qui permettront effectivement une autre orientation de l'économie pour toute la population et d'autres droits pour les travailleurs, qu'il s'agisse du droit à l'emploi ou du droit d'intervenir directement dans les décisions qui les concernent.

Le secteur des banques semble le premier à nationaliser. En ce qui concerne les groupes dominants du secteur industriel, la première étape pourrait être constituée par la nationalisation des groupes dont la liste figure dans le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche. La CFDT se prononce en outre pour un processus de nationalisation de la sidérurgie et pour le passage sous contrôle public de l'ensemble du secteur de l'énergie.

Ensuite, il faudrait voir, selon l'expérience, à franchir d'autres étapes.

Le texte propose ensuite d'autres précisions sur les filiales à nationaliser : celles dont le capital dé-

pend à plus de 66 % de la maison mère, c'est-à-dire où il n'y a pas d'autres actionnaires disposant de la minorité de blocage.

Puis, la CFDT évoque l'indemnisation des actionnaires par l'échange des actions contre les obligations nominatives de l'Etat et les limites de l'indemnisation pour les « gros porteurs ».

Un plan, des nationalisations : pour une socialisation véritable

Les précisions qui précédent sont importantes et la presse s'en est fait l'écho dans la mesure où les propositions de la CFDT pouvaient apparaître comme « unificatrices de la Gauche ». Cependant, le souci

d'autres CE et associations, soit avec les collectivités locales quand il s'agit d'investissements collectifs « de proximité » tels que cantines ou restaurants, logements, crèches, équipements sportifs, bibliothèques. L'ensemble de ces équipements sont donc « ouverts » sans discrimination à tous les travailleurs moyennant les mêmes frais, redevances, loyers ».

COMMENT obtenir cette réorientation de l'économie, par la population et pour elle, et principalement les travailleurs ?

Le texte CFDT insiste sur les possibilités et les devoirs d'un Gouvernement de Gauche. Mais, surtout, il revient sans cesse sur le rôle irremplaçable des travailleurs dans cette transformation. Citons en conclusion un de ces passages :



majeur de la CFDT par ce texte est de rappeler que le plan ou les nationalisations sont pour elle les instruments d'une avancée vers une socialisation véritable.

Cela a des conséquences directes sur la vie dans l'entreprise et la lutte syndicale. Citons-en deux effets importants à ce niveau :

« Le statut social des travailleurs fait l'objet de conventions collectives et d'accords qui se négocient librement dans tous les secteurs avec les organisations syndicales représentatives sur la base minimum des avantages acquis.

Les CE (et d'autres organes de gestion des œuvres sociales) sont tenus de « socialiser » leurs investissements, soit par accord avec

« Pour la CFDT, la voie principale est celle de la mobilisation consciente des travailleurs, celles des luttes sociales aboutissant à des résultats (contractuels et légaux) — il s'agit des accords d'entreprise ou de branche, des accords interprofessionnels, puis des lois — permettant aux travailleurs de conquérir des droits, des moyens, des pouvoirs nouveaux.

C'est dans ce cadre que se situe notre revendication des nouvelles nationalisations comme moyens pour réaliser les transformations nécessaires, c'est-à-dire donner des droits et pouvoirs nouveaux aux travailleurs et imposer une nouvelle politique économique et industrielle ».

bilan pour l'action

Où en sommes-nous des négociations dans les conventions collectives ?

Dans le précédent numéro de Chimie Unifiée, nous avons dressé un bilan des négociations dans les conventions collectives transformation des matières plastiques, verre et pétrole. Nous continuons pour les autres branches : caoutchouc, pharmacie et chimie.

DANS LA CHIMIE

Salaires

Tout au long de l'année 77, c'est le plan Barre qui s'appliquera sur les salaires dans la Chimie... et ailleurs. L'ensemble des décisions unilatérales des patrons de l'UIC font, en les cumulant, 9,8 % d'augmentation sur les réels. C'est pas le Pérou car l'indice CFDT donne, pour la même période, 10,7 % d'augmentation du coût de la vie.

Ce qui est tout autant scandaleux c'est le niveau actuel des SMP. Il se traîne à 7,60 F, ce qui fait un prix du point (40 h) à 13,22 F.

Les patrons n'osent pas parler de leur « rémunération horaire garantie » puisqu'elle est passée **en-dessous du SMIC !**

Grâce à la CFDT, les patrons ont été contraints à donner aux organisations syndicales les enquêtes qu'ils ont effectuées en octobre 76 et octobre 77.

Les résultats sont intéressants :

● 29 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie n'ont pas les 2 300 F réclamés par CFDT, CGT, CGC, FO.

● Les primes n'ayant pas la périodicité mensuelle, c'est-à-dire le 13^e mois, les primes de vacances, ... représentent en moyenne 11 % de la rémunération.

● L'écart entre les salaires réellement versés et le SMP est énorme. Fin octobre, l'écart entre la moyenne des salaires réels et le SMP était de 37,1 %. En octobre 1977, cet écart est de 35,2 % et, pour les ouvriers de fabrication, cet écart monte à 37,8 %. On voit bien, dès lors, ce que devrait être un vrai barème de salaires garantis qui se rapprocherait des réels moyens déjà versés.

Pendant ce laps de temps, l'augmentation du SMP (recommandation de l'UIC) était de 8,9 % cumulés.

Classifications

Depuis 1967, date à laquelle l'UIC voulut nous infliger l'introduction des classifications pour les (seuls) salariés de l'informatique, la FUC-CFDT demandait une révision globale des classifications de la CCN qui datent de 1945, voire, pour certaines, de 1936.

Le patronat a compris l'urgence des problèmes suite au conflit de l'aluminium Pechiney à Noguères en 1973. Depuis, de réelles négociations ne se sont pas réellement ouvertes, le seul objectif de l'UIC étant d'imposer son projet.

Les organisations syndicales — CFDT, CGT, CGC, FO — avaient cependant réuni un front commun pour exiger : la négociation de salaires et classifications simultanément et avaient obtenu gain de cause ; la négociation sur les 2 300 F ; l'indexation des salaires sur les indices syndicaux ; l'exclusion des primes du SMP..

Le patronat a trouvé en FO un allié qui, à la 30^e réunion, le 31 janvier 1978, après avoir cassé le front syndical commun, a indiqué sa volonté d'arriver rapidement à un accord avec les patrons sur les bases actuelles, alors que la CFDT, la CGT et même la CGC les trouvent inacceptables.

Les conséquences de cet accord seraient néfastes pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des industries chimiques. Il aboutit en effet à donner **carte blanche** aux patrons pour faire des augmentations de classifications, mais en ayant la possibilité d'intégrer les primes pour arriver au nouveau taux de salaires, donc faire des opérations blanches partout où il n'y aura pas de rapports de forces et opérer une vaste déqualification des futurs salariés en embauchant les titulaires de diplômes à un coefficient plus bas et en laissant

Comparaison avec l'enquête d'octobre 1976

	Prix du point	moyen pondéré	Augmentation
	1976	1977	
Ouvriers	16,17	17,77	+ 9,89 %
Employés	15,31	16,78	+ 9,6 %
AM et T	15,41	16,83	+ 9,2 %
Ingénieurs et Cadres	15,99	17,32	+ 8,3 %
Total pondéré	15,91	17,43	+ 9,55 %

bilan pour l'action

stagner les autres dans des coefficients butoirs (ex. : le 185 actuel). Il s'agit enfin d'introniser, dans les entreprises, une nouvelle organisation du travail et des qualifications des travailleurs et des travailleuses plus adaptées à la consolidation de la domination et des profits patronaux dans la crise : limitation des effectifs, polyvalence, automatisation, marche par campagne, encadrement type « relations humaines », entreprises extérieures, contrats temporaires, recours aux « jeunes », accumulation de tâches de surveillance éprouvantes pour les nerfs, baisse de

fréquence de l'entretien, division plus accrue entre les catégories, les statuts, ceux qui conçoivent et ceux qui produisent, ...

Sous prétexte de révisions salariales-classifications, l'UIC veut en fait faire payer la crise sur le dos des travailleurs et imposer les changements auxquels elle rêve. Seule la détermination des adhérents à informer, sensibiliser, dépasser les revendications catégorielles, lutter de façon coordonnée avec le maximum de travailleuses et de travailleurs peut faire échec à cette vaste manipulation patronale.

DANS LA PHARMACIE POURQUOI UNE PÉTITION ?

Une pétition, commune à la CFDT et à la CGT, est proposée à la signature des travailleurs de la Pharmacie. Pourquoi ?

Ils sont plus de 80 000 occupés à fabriquer, distribuer ou faire connaître les médicaments.

Ils sont plus de 80 000 dont le contrat de travail est régi par les conventions collectives les plus diverses : CCN de la CHIMIE pour CLIN MIDY, SPECIA, CIBA GEIGY (en partie) et bien d'autres ; CCN de l'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE pour beaucoup de laboratoires ; CCN de la DROGUERIE-REPARTITION pour les OCP, CERP, COF, etc. et aussi pour IST, FDC ou COOPER de MELUN.

Et, comme si cette multiplicité ne suffisait pas, la Chambre Patronale de la Droguerie vient de faire signer (29 novembre 1977) une nouvelle CCN pour la Droguerie seule. Or, les travailleurs de la Droguerie dépendent en général de grands groupes pharma-chimiques (RHONE-POULENC ou LABAZ).

Que signifie cette division entre les garanties données aux travailleurs, alors que par ailleurs les patrons mènent bon train les rachats et restructurations qui diminuent le nombre des entreprises et concentrent les pouvoirs de décision dans un petit nombre de mains ?

La CFDT, depuis longtemps, depuis 1975 en particulier, mène campagne pour faire reconnaître par les entreprises cette évolution à la fois des techniques et des intérêts économiques et financiers.

La Droguerie s'entend avec l'industrie pour organiser « le train forum » ou défendre leurs intérêts (rôle de leur association, la FEFIM).

L'industrie est bien contente d'avoir à sa disposition avec la Répartition un réseau de stockage et de distribution présent sur tout le territoire français. Bien contente aussi de tous les services statistiques que lui rend encore la Répartition par les renseignements sur les ventes qu'elle fournit.

Pourquoi Répartition et Industrie ne s'entendraient-elles pas aussi pour améliorer les conditions de travail et de salaires des travailleurs, de la Répartition en particulier ?

C'est la signification de la pétition commune CFDT et CGT. Le 16 février, le médiateur nommé par le ministère du travail nous a reçus pour commencer son enquête sur la situation de dépendance de l'industrie pharmaceutique par rapport à la Chimie.

Le 22 février, le ministère du travail a convoqué les organisations syndicales et patronales, tant de la Droguerie que de la Répartition.

Ces démarches au niveau national n'ont de sens et de suite concrète que si elles sont bien l'expression de la volonté des travailleurs.

Dans toutes les entreprises de la Branche Pharmacie, les adhérents peuvent beaucoup pour faire avancer nos revendications, en les expliquant aux travailleurs au jour le jour, à propos des mille événements de la vie de travail.

La brochure FUC-CFDT sur « LA SOCIALISATION DU MEDICAMENT » permet de mieux connaître la branche Pharmacie et nos revendications CFDT.

La pétition CFDT-CGT est une occasion de discuter avec tous les

travailleurs et de les aider à s'engager dans un même combat qui passe par l'unification des conventions collectives de la branche Pharmacie.

DANS LE CAOUTCHOUC

Alors que depuis bientôt deux ans il n'y avait eu aucune commission paritaire, la Chambre Patronale convoquait les organisations syndicales début septembre pour discuter des classifications. Avant l'ouverture des négociations, la CFDT et la CGT demandaient que soient relevé le Salaire Minimum Professionnel.

Au mois de décembre, la Chambre Patronale proposait que le SMP soit porté à 6,90 F le 1^{er} janvier 1978 et à 7,00 F le 1^{er} février 1978. Aucune organisation syndicale ne devait donner son accord à une telle proposition aussi ridicule et qui est près de 40 % inférieure au SMIC.

Depuis le début des discussions, aucune avancée réelle n'a eu lieu.

Les patrons nous ont proposé un projet qui ne peut être accepté, c'est pourquoi la CFDT et la CGT ont fait un contre-projet qui a fait l'objet d'un début de discussion lors de la réunion paritaire du 4 janvier 1978.

Un des gros points de désaccord porte sur le classement des hommes (demande de la CFDT et de la CGT) ou des postes (positions patronales).

Le classement des postes signifie que ce sont les caractéristiques de la machine ou de l'emploi et les contraintes qu'elles font peser sur les hommes qui déterminent le salaire, d'où une variation des salaires avec les emplois occupés et l'évolution technologique nous apprend que ce sont toujours les déclassements qui en résultent !

Le classement des hommes signifie que l'on rémunère non seulement le travail accompli, mais encore les compétences, l'expérience, le savoir-faire que les travailleurs possèdent. C'est en fait une autre conception de la société où l'on utiliserait la pleine capacité des hommes et des femmes, où il appartiendrait aux responsables de l'entreprise d'adapter les machines, les emplois, l'organisation aux hommes qui y travaillent (et non l'inverse).

Cette divergence de fonds demeure, les patrons restant sur leurs exigences de classer les postes.

Déclaration du BN CFDT sur les élections législatives

La France est dirigée depuis vingt ans par une majorité gaulliste et giscardienne qui s'est avérée incapable, au fil des années, de résoudre les problèmes auxquels le pays est affronté et de répondre aux aspirations et aux attentes de nombreuses catégories de la population. Cette majorité a fait la preuve de sa nocivité ; elle doit céder la place.

Le bilan des gouvernements Chirac et Barre est clair pour les travailleurs : c'est l'extension du chômage, la permanence de l'inflation, la stagnation du pouvoir d'achat, la répression anti-syndicale, le développement de l'autoritarisme dans l'entreprise et la société. C'est aussi la volonté de soumettre l'ensemble des activités du pays aux forces et groupes capitalistes qui profitent de la crise présente pour accélérer la restructuration de l'industrie française, privatiser et rentabiliser les services publics, insérer au mieux de leurs intérêts l'économie française dans la nouvelle division internationale du travail. Au-delà de leurs discours et de leurs intentions déclarées, les programmes électoraux de la majorité sortante s'inscrivent en fait dans la poursuite de cette politique nuisible aux intérêts réels de la France et des travailleurs français.

Une issue positive aux prochaines élections législatives et l'action menée par les travailleurs, les travailleuses et leurs organisations syndicales permettront :

— de satisfaire les revendications prioritaires des travailleurs telles qu'elles ont été définies dans la plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats de la CFDT ;
— d'ouvrir un processus de négociations dans tous les lieux et centres réels de pouvoir ;

— de mettre en œuvre les propositions de la CFDT en matière de planification démocratique et de nationalisations ;

— d'amorcer des transformations structurelles profondes allant dans le sens de l'instauration de droits et pouvoirs nouveaux pour les travailleurs, du dépassement de la crise, du changement de type de développement dans la perspective

d'un socialisme démocratique et autogestionnaire.

En conséquence, ainsi que l'a décidé le conseil national de janvier 1978, les adhérents, les militants, les organisations de la CFDT doivent, en syndicalistes, agir pour assurer, au premier comme au second tour, le succès des forces de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs.

N'entrant pas dans ce cadre les candidats qui, se réclamant de l'extrême-gauche, de la défense écologique, du régionalisme, refusent délibérément de placer leur campagne sous le signe de cette union et déclarent qu'ils ne se désisteront pas au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé afin de battre le candidat de la majorité.

Il en est de même pour les candidatures de femmes présentées essentiellement pour s'opposer aux discriminations sexuelles, mais sans prendre en compte en même temps la dimension de classe du combat pour l'émancipation des femmes et des hommes. La CFDT n'oublie pas que les forces de gauche portent une responsabilité importante dans les réactions actuelles de certaines femmes. Les travailleuses, toutes les femmes de la classe ouvrière ne trouveront de solution à leur problème qu'à l'intérieur des forces populaires.

Les partis de gauche mènent campagne avec le handicap de la division. Cette situation laisse peser une hypothèse sur la possibilité même de leur union en cas de succès électoral et subsister des incertitudes sur la politique que mettrait effectivement en œuvre un gouvernement de gauche. Et surtout elle constitue un frein à la mobilisation consciente de la population.

Dans cette situation, le BN de la CFDT :

— rappelle que les travailleuses et les travailleurs ne comprendraient pas qu'un succès électoral des forces de gauche ne débouche pas sur la formation d'un gouvernement

de la gauche unie. La CFDT prend acte que le PS et le PC ont indiqué l'un et l'autre qu'ils voulaient constituer un tel gouvernement ; — estime qu'il ne saurait y avoir d'ambiguïté quant au désistement des partis de gauche. C'est pourquoi la CFDT leur demande de se prononcer clairement et dès maintenant pour un désistement franc et automatique pour le candidat de gauche le mieux placé au premier tour ;

— souhaite que les partis de gauche créent les conditions pour aboutir à l'indispensable accord portant sur des objectifs et des propositions correspondant aux problèmes essentiels de l'heure, aux préoccupations des travailleurs, à leurs aspirations à des transformations profondes dans le pays.

La CFDT refuse à tout parti ou groupe l'utilisation du sigle et de l'organisation à des fins électorales (articles de presse, interviews d'adhérents ou militants, ...). Cette utilisation traduirait un refus de reconnaître dans les faits l'indépendance des syndicats.

Pour la CFDT, de véritables négociations devront s'ouvrir rapidement avec le gouvernement de gauche comme avec le patronat, à tous les niveaux, sur les revendications prioritaires des travailleurs et des travailleuses et les transformations à opérer. Une action résolue et responsable des travailleurs sera nécessaire pour amener le patronat à négocier.

Mais cette action ne saurait se confondre avec les stratégies et les tactiques de débordement que certains groupes entendent imposer en cas de succès électoral des forces de gauche. Une telle politique s'avèrerait être très vite contraire aux intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Les revendications prioritaires de la CFDT sont contenues dans sa « plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats ». Elles doivent permettre d'obtenir immédiatement des satisfactions pour les travailleurs et engager un processus pour la réduction des inégalités, le droit à un emploi utile pour tous et l'élargissement des droits des travailleurs.